

M. Camy Daniel

████████████████████

████████████████████

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Riverain de la RD11, et directement impacté par ce projet (modification des accès à mon domicile), en 2007 je m'opposais déjà à l'étude visant à relier Charritte de bas à Mauléon sur l'emprise de l'ancienne voie ferrée. Cette dernière n'avait à mes yeux pas de raison d'être car elle résultait de la seule volonté de quelques de nos élus de vouloir rallier l'autoroute A64 sur Bellocq plus rapidement, afin que la Soule devienne plus aisément le " dortoir" de la côte Basque ce qui, par respect d'autotochnie, il semblait logique de refuser. Chacun sachant qu'aujourd'hui cet argument n'est plus valable au vu des routes empruntées par la majorité des usagers souhaitant se rendre sur la côte, (la route par Saint Palais est privilégiée) voici que le refrain sécuritaire, dont il était alors nullement question, fait son apparition, tout en contradiction avec le gain de temps potentiel encore évoqué pour soutenir ce projet. Quarante secondes de (peut-être) gagnées sur trois Kilomètres, à grand renfort de bitume, pour se laisser absorber par les sempiternels bouchons des portes de Bayonne, le tout au détriment du bien être des riverains, propriétaires terriens, agriculteurs, commerçants, et des quelques espaces naturels paisibles que nous avons encore la chance de posséder. En voilà une idée à quelques millions d'euros dont on se serait facilement passé !

Ceci étant dit, il convient donc d'aborder la question sécuritaire, puisque devenue l'argument de choc de la sphère " pro-déviacioniste".

Né et habitant toujours aux abords immédiats de la RD11, vous pouvez imaginer que j'ai connu cette voie sans ses aménagements actuels, pourtant à une époque où la démographie et l'industrie Souletines étaient bien plus florissantes qu'aujourd'hui, avec de ce fait une fréquentation conséquente de camions malgré l'existence du train. Il fallait alors traverser les bourgs de Undurein et Viodos mais, sans doute moins pressés qu'aujourd'hui, les usagers en acceptaient le principe. Peut être aussi savaient ils mieux calculer leurs temps de trajet... On ne peut réfuter l'idée qu'une élévation de la vitesse augmente les risques (le gouvernement de M. Edouard Philippe a su nous le faire comprendre ...) . Dans ce cas, qui trouvera logique de vouloir traverser des zones habitées à grande vitesse alors qu'elles bénéficient déjà de règlementations de circulation (qui je l'avoue, sont trop peu respectées)? Quelle logique à créer des accès directs sur des portions rapides sans se soucier de la sécurité des accédants, car c'est bien le thème que nous abordons ! Les innombrables croisements prévus, uniquement équipés de lignes stop créeront un danger permanent pour tous les usagers comme le prouvent les tristes et nombreux épisodes sur la portion déjà réalisée entre Charritte et Sauveterre de Béarn. Non, créer des zones accidentogènes quand on réclame

plus de sécurité n'est pas la solution, mais c'est malheureusement l'implacable réalité d'un tel projet. Alors oui, certains accès directs de particuliers sur la voie actuelle semblent dangereux, j'en conviens, mais il ne faudrait pas que pour le bonheur de certains que, soit dit en passant, personne n'a obligé à acquérir de terrains en bordure de route, on sacrifie ceux qui avaient fait le choix judicieux de la tranquillité. Mais il est évidemment nécessaire d'améliorer leur quotidien. Comment ?

La RD 918 reliant Mauléon à Larceveau est une route bien plus étroite et accidentogène que la RD11, bien que tout autant fréquentée. Pourtant, nul sujet de déviation pour éviter les villages de Garindein et Ordiarp, mais une sécurisation à l'extrême alliant d'innombrables "gendarmes couchés" terres pleins centraux, chicanes et feux intermittents. Il en est de même entre Mauléon et Tardets. Les aménagements les plus récents dans les villages de Musculdy et Bunus, venus parachever le travail n'affectent en rien la circulation sur ces voies mais obligent une réduction radicale de la vitesse par souci de sécurité. Voilà une solution adoptée en ces lieux qui pourrait être une alternative sage pour les traversées des bourgs d'Abense de bas et d'Espes, à moindre coût, d'autant plus que l'emprise actuelle de la route le permet. Nul besoin donc d'un projet pharaonique au financement exorbitant nécessitant expropriations, créations d'ouvrages multiples et autres chemins d'accès, à l'heure où l'on devrait tendre vers les économies, tant financières qu'en matière de rejets de CO₂. Nous n'oublions pas les risques de pollution accrus sur le secteur Abense de bas en raison de la présence à faible profondeur de la nappe phréatique alimentant nombre de puits, et dont la présence ne peut être niée, les nombreuses exurgences à proximité en témoignant. Une étude réelle et sérieuse est nécessaire, dans la concertation, pour le bien être de tous les habitants, afin d'éviter des tensions malheureusement déjà présentes sur place.

J'espère, M le Commissaire enquêteur que vous pourrez tenir compte de tous ces éléments, en plus d'autres plus techniques que mes connaissances ne me permettent pas d'aborder, pour juger de l'inutilité d'un tel projet, et je vous confirme, si besoin est, que j'y suis farouchement opposé.

Recevez, M. le Commissaire enquêteur mes sincères salutations.

Daniel Camy